

## ***Droits de plantation : front uni des parlements nationaux contre la libéralisation***

*EFOW se félicite des conclusions du colloque sur les droits de plantation et la place de la viticulture dans la PAC organisé par le Sénat (M. Gérard César) en collaboration avec FranceAgriMer et la CNAOC, le 4 avril*

**Bruxelles, le 5 avril 2011.** Des représentants des Parlements italien, espagnol, hongrois et français<sup>1</sup> se sont exprimés en faveur du maintien d'un mécanisme de régulation et de la spécificité de la viticulture dans le cadre de la réforme de la PAC post 2013.

Le Ministre français de l'agriculture - M. Bruno Le Maire - a inauguré le colloque en insistant sur le fait que la libéralisation des droits de plantation est « *une folie économique (...) à un moment où tous les extrêmes retrouvent des couleurs politiques, une faute politique comme celle qui consiste à libéraliser les droits de plantation ne ferait qu'alimenter les tentatives de populisme* ». Il a fait part de son intention de mobiliser le plus grand nombre d'Etats membres et d'adresser une lettre commune à la Commission européenne lui demandant de maintenir ce régime.

Tous les parlementaires présents ont apporté leur soutien à cette initiative. Ils se sont engagés à travailler à la constitution d'une position forte sur ce sujet dans leurs pays respectifs, l'objectif étant de présenter un front commun à l'échelle européenne. Rappelons qu'il y a quelques jours le Bundesrat (Allemagne) a voté une résolution demandant la réintroduction des droits de plantation.

Les participants au colloque ont également débattu de la place de la viticulture dans la PAC. La réforme de la PAC qui est la seule réforme agricole inscrite à l'ordre du jour des institutions européennes avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016, date de la libéralisation des droits de plantations, doit apporter une réponse concrète aux attentes des professionnels sur la régulation du potentiel. Les élus présents ont aussi souhaité que la viticulture ne soit pas absente des discussions sur le budget de la PAC et que le principe d'un budget spécifique décliné par Etat membre soit préservé jusqu'en 2020.

Le Président d'EFOW, M. Riccardo Ricci Curbastro, qui a participé à cette rencontre, s'est félicité de la teneur des débats : « *la mobilisation des élus nationaux est un signal fort pour nous comme l'est la détermination du Ministre français. Le maintien de notre modèle viticole et de la régulation du potentiel n'est pas seulement une question économique, c'est aussi un débat de société car la suppression des droits de plantation aura des conséquences sur le développement des territoires, les paysages, l'environnement etc. Il est de la responsabilité des gouvernements de s'exprimer.* »

---

<sup>1</sup> M. PICCIONI Vice Président de la Commission de l'Agriculture du Sénat italien  
M. FIORIO Député et membre de la commission de l'agriculture de l'Assemblée italienne  
Mme. CENNI Député et membre de la commission de l'agriculture de l'Assemblée italienne  
M. PÉREZ LAPAZARÁN, Sénateur de la Navarre, porte-parole du Partido Popular sur les questions agricoles au Sénat  
M. FONT Député et Président du Comité d'agriculture de l'Assemblée hongroise  
De nombreux Parlementaires français étaient présents.

**Contacts presse :**

Daniela Ida ZANDONA' (Bruxelles) : +322733 50 58

Pascal BOBILLIER-MONNOT (Paris): +33142612125

José Alfonso SIERRA SALINAS (Madrid): +34619665066

Pasquale DE MEO (Rome): +390644250589

Alberto RIBEIRO DE ALMEIDA (Porto): +351222071647

David BRASZIL (Budapest): +3614137527